

Direction des Ressources Humaines

Je suis autonome avec la carte UpDéjeuner !



Les cartes UP ont été mises en place courant de cette année dans le cadre du développement de la dématérialisation dans l'entreprise.

Après quelques mois d'utilisation, voici quelques rappels importants :

Commandes mensuelles :

- Vous êtes autonome dans votre commande mensuelle de titre restaurant qui doit correspondre à votre nombre de jours travaillés (attention à bien déduire vos absences et vos jours de formation si le repas est compris).
- La commande se fait via un lien qui doit être ouvert uniquement sur **GOOGLE CHROME**. Tout autre navigateur internet entraînera une **commande à 0**.
- Au moment de la commande internet, pensez à bien valider afin que celle-ci soit prise en compte.

Gestion de votre carte au quotidien :

Pour toute question relative à votre carte (utilisation, non fonctionnement dans un commerce, perte ou vol de la carte, etc.), **votre interlocuteur est le groupe UP**, comme pour une carte bancaire.

Pensez à télécharger l'application pour suivre votre solde et pouvoir les contacter facilement !

CONSULTEZ
VOTRE SOLDE



RÉGLEZ VOTRE REPAS
COMME VOUS VOULEZ



- paiement sans contact
- paiement mobile
- commande en ligne

GÉOLOCALISEZ LES COMMERÇANTS
PROCHES DE VOUS



PROFITEZ DE
BONS PLANS

Inscrivez-vous sur :

bonnejournee-by-up.fr

BONNE JOURNÉE
by Up